

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE HUNTINGDON**

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil de la Ville de Huntingdon du lundi 4 juin 2012 à 20h00, en la salle du Conseil sise au 23 de la rue King, lieu ordinaire dudit Conseil et conformément à la *Loi sur les Cités et Villes*, sont présents le maire Stéphane Gendron et les conseillers Ronald Critchley, Bruno Latreille, Joffre L'Heureux Jr., Nadia Debbabi, Robert Vaillancourt et Claude Racine formant quorum sous la présidence de monsieur le maire.

Sont également présentes mesdames Johanne Hébert, directrice générale, Denyse Jeanneau, greffière.

Constatation du quorum et ouverture de la séance.

Après la constatation du quorum, le maire procède à l'ouverture de la séance ordinaire du lundi 4 juin 2012 à 20 h 15.

Lecture et adoption de l'ordre du jour



Ville de Huntingdon

Tous les membres du Conseil sont invités au Caucus à 19 heures en la salle du Conseil.

Séance ordinaire du lundi 4 juin 2012, à 20h00, en la salle du Conseil sise au 23, rue King à Huntingdon.

ORDRE DU JOUR

- A) Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum;
- B) Adoption de l'ordre du jour;
- C) Annonces et dépôt des documents :
 - Dépôt des rapports des directeurs pour le mois de mai 2012
 - ❖ Service des incendies;
 - ❖ Épuration des eaux usées;
 - ❖ Traitement de l'eau potable.
 - Dépôt de la liste des dépenses autorisées pour le mois de mai 2012;
 - Rapport sur la situation financière investissement au 31 mai 2012.
- D) Période de questions du public;
- E) Période d'informations et de questions du maire;
 1. *Réservation d'espace publicitaire autobus (développement résidentiel);*
 2. *Invitation aux maires de la MRC du Haut-St-Laurent pour une séance de travail sur les conditions de retrait du Parc régional du site Droulers (6 juin 2012);*

10. – Sujets d’ouverture

10.1 Adoption des Procès-verbaux

1. *Séance ordinaire du 7 mai 2012;*
2. *Séance extraordinaire du 15 mai 2012;*
3. *Séance extraordinaire du 29 mai 2012.*

20. – Contrats

- 20.1** *Résolution –Autorisation d’une entente industrielle avec Maison Russet relative à l’utilisation des ouvrages d’assainissement des eaux usées;*
- 20.2** *Résolution - Autorisation de signature d’un bail avec Système Huntingdon Inc. (Folia) au 72, rue Dalhousie (Centre de triage);*

30. – Administration & Finances

- 30.1** *Résolution –Processus d'arbitrage CIT du Haut-St-Laurent;*
- 30.2** *Résolution – Octroi d’une contribution financière au Centre des Ressources familiales du Haut-St-Laurent;*
- 30.3** *Résolution – Octroi d’une contribution financière au Club de Curling de Huntingdon;*
- 30.4** *Résolution – Octroi d’une contribution financière à la Résidence Elle du Haut-Saint-Laurent;*
- 30.5** *Résolution – Octroi d’une contribution financière à la Friperie Communautaire;*
- 30.6** *Résolution – Octroi d’une contribution financière à la Maison des Jeunes;*
- 30.7** *Résolution – Octroi d’une contribution financière à la Petite Bibliothèque verte;*

40 – Réglementation

40.1

50 – Nomination & Gestion du Personnel

- 50.1** *Résolution – Embauche du personnel temporaire pour le camp de jour 2012;*
- 50.2** *Résolution – Embauche du personnel temporaire pour la piscine municipale pour la saison 2012;*
- 50.3** *Résolution – Embauche de l’inspecteur municipal.*
- 50.4** *Résolution – Plainte de destitution de Mariannick Houegbonou à la Commission des relations du travail;*

60. –Autres

- 60.1** *Résolution – Pacte rural : Forum sur l’immigration en région (automne 2012);*

70. –Rapport des comités et des conseillers

70.1 -

Levée de la séance

Adoption de l'ordre du jour

12-06-04-2955

**Il est proposé par la conseillère Nadia Debbabi
Appuyé par le conseiller Ronald Critchley
Et résolu à l'unanimité:**

D'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil municipal de la Ville de Huntingdon du lundi 4 juin 2012 tel que lu par Monsieur le Maire avec le report, à une séance ultérieure, des points 20.2 et 60.1.

Les sujets suivants sont ajoutés :

- Avis de motion : Règlement modifiant le règlement de zonage 512 afin de modifier la hauteur des clôtures ;
- Résolution – Modification de la résolution no. 12-05-07-2933 «*Analyse des dossiers du Pacte rural 2012*»;
- Résolution - Ordre de vendre certains immeubles pour défaut de paiement des taxes municipales et désignation d'une personne pour enchérir au nom de la Ville ;
- Résolution – Jeunesse rurale en forme du Haut-St-Laurent : Programmation sportive ;
- Résolution - Espace Suroît : Randonnée à vélo le 10 juin 2012 ;
- Résolution – Musée du textile ;
- Résolution – Appui à la municipalité de Dundee : Quotes-parts –Relais touristique à Ormstown.

Adopté

Annonces et dépôt des documents

Dépôt des rapports des directeurs pour le mois de mai 2012

Les rapports du mois de mai 2012 des directeurs pour le service des incendies, de l'usine de filtration et l'usine d'épuration sont déposés au greffe. .

Dépôt de la liste des dépenses autorisées pour le mois de mai 2012

Comptes à payer –Mai 2012

En vertu de l'article 477.1 de la *Loi sur les Cités et Villes*, la trésorière dépose la liste des dépenses autorisées au cours du mois de mai 2012.

La liste des dépenses autorisées est incluse au registre prévu à cet effet et qui fait parti intégrant du procès-verbal.

Je, **Johanne Hébert**, trésorière, atteste avoir les crédits nécessaires dans l'ensemble du budget et dans les fonds réservés afin d'effectuer le paiement des dépenses ci-dessus mentionnées.

Johanne Hébert, trésorière

Rapport sur la situation financière investissement au 31 mai 2012

La trésorière dépose l'état de la situation financière des activités d'investissement de la Ville de Huntingdon au 31 mai 2012.

Dépôt de la situation financière au mois de mai 2012

La trésorière dépose l'état de la situation financière de la Ville de Huntingdon au mois de mai 2012.

Période de questions du public

Les principales questions se résument comme suit :

M. Rémi Robidoux : Il demande s'il obtiendra son crédit pour le compostage. On lui mentionne qu'il a été appliqué sur son compte de taxes de 2012.

Mme Lynda Roy : Elle propose à la Ville de participer à un concours nommé «Tournée de célébration Kraft», diffusé sur le réseau de télévision RDS, qui permettrait de gagner 25,000 \$ pour le rafraîchissement des installations sportives et communautaires. La période de candidature se termine le 10 juin 2012. Le projet doit démontrer l'engagement de la communauté envers les sports, les activités récréatives et un mode de vie actif. La Ville vérifiera les conditions pour participer à cette compétition.

M. Gaston Bouchard : Il veut installer une clôture mitoyenne d'une hauteur de 4 pieds au lieu de 3 pieds tel que spécifié dans le règlement de zonage de la Ville. Il a l'approbation du propriétaire de l'immeuble voisin. Le conseil municipal débutera la procédure de modifications du règlement de zonage #512 afin d'augmenter la hauteur des clôtures.

M. Robidoux mentionne que l'arbre à l'intersection des rues Bouchette et Hunter camoufle le panneau «arrêt». Cet arbre sera transplanté à un autre endroit.

Monsieur Turcotte : Il veut remblayer son terrain résidentiel pour l'élever au niveau du trottoir et des deux terrains voisins. Puisqu'il est situé en zone inondable, le maire avisera le ministère de l'Environnement pour que la Ville puisse lui délivrer un permis. La directrice générale le rencontrera au cours des prochains jours.

Le citoyen demande que soient installées des poubelles, près d'Arthur-Pigeon et au coin du pont Henderson. Le maire approuve l'idée et indique que deux poubelles seront installées.

Avis de motion : Règlement modifiant le règlement de zonage 512 afin de modifier la hauteur des clôtures

Avis de motion est donné par le maire Stéphane Gendron selon lequel un règlement modifiant le règlement de zonage 512 afin de modifier la hauteur des clôtures sera présenté pour adoption lors d'une séance ultérieure.

Période d'informations et de questions du maire

Réservation d'espace publicitaire sur des autobus (développement résidentiel)

Afin d'améliorer la publicité pour le développement résidentiel et industriel, la Corporation de développement économique de la Ville réservera un espace publicitaire pour une période de 22 semaines sur trois autobus du CIT du Haut-St-Laurent et trois autobus du CITSO. Le projet débutera en août 2012. Le coût est d'environ 9 000\$.

Invitation aux maires de la MRC du Haut-St-Laurent pour une séance de travail sur les conditions de retrait du Parc régional du site Droulers (6 juin 2012)

La MRC du Haut-St-Laurent invite les maires à une séance de travail le mercredi 6 juin 2012 pour une séance de travail sur les conditions de retrait du parc régional du site Droulers.

10. – Sujets d'ouverture

Adoption des procès-verbaux :

Modification de la résolution no. 12-05-07-2933 «Analyse des dossiers du Pacte rural 2012»

Considérant que la greffière a remis aux membres du conseil, préalablement à la présente séance, une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mai 2012 pour fin d'approbation;

12-06-04-2956

**Il est proposé par la conseillère Nadia Debbabi
Appuyé par le conseiller Claude Racine
Et résolu à l'unanimité :**

Que le texte suivant, tel que résolu à la séance du 7 mai 2012, soit ajouté à la résolution no. 12-05-07-2933, lequel se lit comme suit :

Que le conseil de la Ville de Huntingdon demande que la MRC du Haut-St-Laurent inclue dans les Règles et attributions la mention que le Pacte rural est bonifié de 30% en raison du statut de dévitalisation de la Ville de Huntingdon.

Que la Ville de Huntingdon demande à la MRC du Haut-St-Laurent de revoir la méthode d'attribution des aides financières à défaut une plainte sera formulée au Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire afin de faire respecter l'entente intervenue entre la MRC et le MAMROT.

Adopté

Séance ordinaire du 7 mai 2012

Considérant que la greffière a remis aux membres du conseil, préalablement à la présente séance, une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mai 2012 ;

Considérant les ajouts apportés à la résolution no. 12-05-07-2933 par la résolution no. 12-06-04-2956 ;

Considérant la dispense de lecture prévue au deuxième alinéa de l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., chapitre C-19) ;

12-06-04-2957

**Il est proposé par la conseillère Nadia Debbabi
Appuyé par le conseiller Ronald Critchley
Et résolu à l'unanimité :**

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mai 2012 est adopté tel que soumis par la greffière et avec les modifications apportées à la résolution no. 12-05-07-2933.

Adopté

Séance extraordinaire du 15 mai 2012

Considérant que la greffière a remis aux membres du conseil, préalablement à la présente séance, une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 mai 2012 ;

Considérant la dispense de lecture prévue au deuxième alinéa de l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., chapitre C-19) ;

12-06-04-2958

**Il est proposé par le conseiller Claude Racine
Appuyé par le conseiller Joffre L'Heureux Jr.
Et résolu à l'unanimité :**

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 mai 2012 est adopté tel que soumis par la greffière.

Adopté

Séance extraordinaire du 29 mai 2012

Considérant que la greffière a remis aux membres du conseil, préalablement à la présente séance, une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du 29 mai 2012 ;

Considérant que des modifications sont apportées à la résolution no. 12-05-29-2952 ainsi qu'au point d'information «Arbre de la rue Churchill» ;

Considérant la dispense de lecture prévue au deuxième alinéa de l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., chapitre C-19) ;

12-06-04-2959

**Il est proposé par la conseillère Nadia Debbabi
Appuyé par le conseiller Ronald Critchley
Et résolu à l'unanimité :**

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 29 mai 2012 est adopté tel que soumis par la greffière avec les modifications requises.

Adopté

20. – Contrats

Autorisation d'une entente industrielle avec Maison Russet relative à l'utilisation des ouvrages d'assainissement des eaux usées

Considérant que les membres du conseil ont étudié l'entente industrielle à être conclue avec Maison Russet Inc. concernant l'utilisation des ouvrages d'assainissement des eaux usées ;

12-06-04-2960

**Il est proposé par le conseiller Ronald Critchley
Appuyé par le conseiller Claude Racine
Et résolu à l'unanimité :**

D'autoriser l'entente industrielle avec Maison Russet Inc. relative à l'utilisation des ouvrages d'assainissement des eaux usées ;

D'autoriser le maire, Monsieur Stéphane Gendron et la directrice générale, madame Johanne Hébert à signer, pour et au nom de la Ville de Huntingdon, l'entente industrielle avec Maison Russet Inc. relative à l'utilisation des ouvrages d'assainissement des eaux usées.

Adopté

30. – Administration & Finances

Processus d'arbitrage CIT du Haut-St-Laurent

Considérant que lors de la rencontre avec les procureurs et l'arbitre dans le dossier du CIT, il est apparu que la Ville de Huntingdon avait la même position que le CIT du Haut-St-Laurent dans l'interprétation du décret en vigueur ;

Considérant qu'il n'y aurait pas lieu de débattre des mêmes arguments lors de l'arbitrage.

12-06-04-2961

**Il est proposé par le conseiller Ronald Critchley
Appuyé par la conseillère Nadia Debbabi
Et résolu à l'unanimité :**

D'autoriser le retrait de la Ville de Huntingdon dans le dossier d'arbitrage dans l'éventualité où il est confirmé que la Ville et le CIT du Haut-St-Laurent plaident la même position.

Adopté

Octroi d'une contribution financière au Centre des Ressources familiales du Haut-St-Laurent

Considérant que le Centre de Ressources Familiales du Haut-St-Laurent demande à la Ville une contribution financière d'un montant de 1 570,00 \$ sous forme de crédit de taxes municipales;

12-06-04-2962

**Il est proposé par la conseillère Nadia Debbabi
Appuyé par le conseiller Claude Racine
Et résolu à l'unanimité :**

Que soit octroyée à l'organisme Centre de Ressources familiales du Haut-St-Laurent une contribution financière de 1 570,00 \$ sous forme de crédit de taxes municipales.

Adopté

Octroi d'une contribution financière au Club de Curling de Huntingdon

Considérant que le Club de Curling de Huntingdon demande à la Ville une contribution financière d'un montant de 1 823,36 \$ sous forme de crédit de taxes foncières;

12-06-04-2963

**Il est proposé par le conseiller Ronald Critchley
Appuyé par le conseiller Bruno Latreille
Et résolu à l'unanimité :**

Que soit octroyée au club de curling de Huntingdon une contribution financière de 1 823,36 \$ sous forme de crédit de taxes foncières.

Adopté

Octroi d'une contribution financière à la Résidence Elle du Haut-Saint-Laurent

Considérant que la Résidence Elle du Haut-Saint-Laurent demande à la Ville une contribution financière d'un montant de 870,00 \$ sous forme de crédit de taxes municipales;

12-06-04-2964

**Il est proposé par le conseiller Claude Racine
Appuyé par la conseillère Nadia Debbabi
Et résolu à l'unanimité :**

Que soit octroyée à la Résidence Elle du Haut-Saint-Laurent une contribution financière de 870,00 \$ sous forme de crédit de taxes municipales.

Adopté

Octroi d'une contribution financière à la Friperie Communautaire

Considérant que la Friperie communautaire Huntingdon demande à la Ville une contribution financière d'un montant de 4 005,24 \$ sous forme de crédit de taxes municipales;

12-06-04-2965

**Il est proposé par le conseiller Bruno Latreille
Appuyé par le conseiller Robert Vaillancourt
Et résolu à l'unanimité :**

Que soit octroyée à la Friperie communautaire Huntingdon une contribution financière de 4 005,24 \$ sous forme de crédit de taxes municipales.

Adopté

Octroi d'une contribution financière à la Petite Bibliothèque verte

Considérant que la Petite Bibliothèque verte demande à la Ville une contribution financière d'un montant de 1 540,00 \$ sous forme de crédit de taxes municipales;

12-06-04-2966

**Il est proposé par la conseillère Nadia Debbabi
Appuyé par le conseiller Ronald Critchley
Et résolu à l'unanimité :**

Que soit octroyée à la Petite Bibliothèque verte une contribution financière de 1 540,00 \$ sous forme de crédit de taxes municipales.

Adopté

Octroi d'une contribution financière à la Maison des Jeunes

Le maire Stéphane Gendron mentionne qu'il ne participe pas aux délibérations et ne vote pas déclarant qu'il est en conflit pour ce point étant donné que sa conjointe est coordonnatrice de la Maison des Jeunes de Huntingdon.

Considérant que la Maison des Jeunes de Huntingdon demande à la Ville une contribution financière d'un montant de 3 397.80 \$ sous forme de crédit de taxes municipales, soit 1827.80 \$ pour les taxes foncières et 1 570.00 \$ pour les taxes de services;

12-06-04-2967

**Il est proposé par la conseillère Nadia Debbabi
Appuyé par le conseiller Ronald Critchley
Et résolu à l'unanimité :**

Que soit octroyée à la Maison des Jeunes de Huntingdon une contribution financière de 3 397.80 \$ sous forme de crédit de taxes municipales.

Adopté

40 – Réglementation

50 – Nomination & Gestion du Personnel

Embauche du personnel temporaire pour le camp de jour 2012

Considérant que le Camp de jour de la Ville de Huntingdon débutera le 26 juin 2012, et ce, jusqu'au 17 août 2012;

Considérant que la Ville doit procéder à l'embauche d'animateurs pour son camp de jour de la saison estivale 2012 ;

Considérant que le choix des étudiants a été sélectionné par le coordonnateur Samuel Julien;

12-06-04-2968

**Il est proposé par le conseiller Bruno Latreille
Appuyé par le conseiller Claude Racine
Le conseiller Ronald Critchley vote contre
Et résolu à la majorité**

Que le conseil autorise l'embauche des étudiants suivants pour le camp de jour de la période estivale 2012 :

Nom	Poste	Taux horaire
Gabrielle Hébert	Animateur	10.50 \$
Stéphanie Coffey	Animateur	10.50 \$
Sara Essieza Akpeokhai	Animateur	10.00 \$
Rosemarie Leblanc	Animateur	10.00 \$
Emmanuelle Soucy	Animateur	10.00 \$
Jessica Poirier- Parent	Animateur	10.00 \$
Sara Déziel	Assistante-coordonnatrice	15.00 \$

Adopté

Embauche du personnel temporaire pour la piscine municipale pour la saison 2012

Considérant l'ouverture de la piscine municipale le 24 juin 2012;

Considérant que la Ville doit procéder à l'embauche de moniteurs pour les cours de natation de la saison estivale 2012 ;

Considérant que la Ville doit procéder à l'embauche de sauveteurs pour la surveillance des baigneurs pendant la saison estivale 2012 ;

Considérant que le choix des étudiants a été sélectionné par le coordonnateur Samuel Julien;

12-06-04-2969

**Il est proposé par la conseillère Nadia Debbabi
Appuyé par le conseiller Claude Racine
Et résolu à l'unanimité**

Que le conseil autorise l'embauche des étudiants suivants pour la piscine municipale pour la période estivale 2012 :

Nom	Poste	Taux horaire
Meaghan Lee Mueller	Moniteur en charge	11.00 \$
David C.-Burnham	Moniteur – Surveillant-Sauveteur	10.50 \$
Amber Maither	Surveillant- Sauveteur	10.50 \$
Allyson Lefebvre	Assistante- Surveillant- Sauveteur	10.00 \$
Alysia Tanahill	Assistante- Surveillant- Sauveteur	10.00 \$
Virginie Gauthier	Assistante- Surveillant- Sauveteur	10.00 \$

Adopté

Embauche de l'inspecteur municipal

Considérant qu'une offre d'emploi pour le poste d'inspecteur municipal a été publiée sur le site internet de Québec municipal ;

Considérant que des membres du conseil ont assisté aux entrevues des candidats pour le poste d'inspecteur municipal ;

12-06-04-2970

**Il est proposé par la conseillère Nadia Debbabi
Appuyé par le conseiller Claude Racine
Et résolu à l'unanimité**

Que le conseil autorise l'embauche de monsieur William Charbonneau à titre de stagiaire au poste d'inspecteur municipal qui sera en période probatoire pour la durée de son stage universitaire en urbanisme, avec ré-évaluation à ce terme par le Conseil.

Que l'embauche soit conditionnelle à une deuxième entrevue avec les membres du conseil et à la satisfaction de ceux-ci.

Que l'embauche soit sous réserve de l'absence d'antécédents judiciaires.

Adopté

Plainte de destitution de Mariannick Houegbonou à la Commission des relations du travail

Considérant que madame Mariannick Houegbonou a porté plainte à la Commission des relations du travail concernant son congédiement ;

Considérant que la Commission des relations du travail a convoqué la Ville à une audience qui sera tenue le 26 juin 2012 ;

12-06-04-2971

Il est proposé par le maire Stéphane Gendron

Appuyé par le conseiller Claude Racine

Et résolu à l'unanimité

Que le conseil délègue la directrice générale de la Ville, madame Johanne Hébert, à participer à une conciliation à la Commission des relations du travail afin de régler, avant la date fixée pour l'audience, le litige opposant madame Mariannick Houegbonou avec la Ville de Huntingdon.

Adopté

60. –Autres

Ordre de vendre certains immeubles pour défaut de paiement des taxes municipales et désignation d'une personne pour enchérir au nom de la Ville

Considérant les articles 511 et suivants de la *Loi sur les cités et villes* lesquels prévoient les règles de vente de certains immeubles pour défaut du paiement des taxes municipales ;

12-06-04-2972

Il est proposé par le conseiller Ronald Critchley

Appuyé par le conseiller Claude Racine

Et résolu à l'unanimité

D'accepter la liste dressée par la trésorière des immeubles à vendre à l'enchère pour taxes municipales non payées au 4 juin 2012.

D'autoriser la trésorière par intérim à charger les frais suivants :

- 100,00\$ par unité d'évaluation (matricule) dont les taxes sont en souffrance lors de l'expédition de tous les avis et la préparation à ce propos par le service des finances;
- Tous les frais de vente, par unité d'évaluation, encourus par la municipalité soit au moment du paiement des taxes en souffrance ou soit dans le cadre de la vente aux enchères et des procédures subséquentes.

Ces frais comprendront notamment, le cas échéant, et sans restreindre la portée du paragraphe précédent :

- Les taxes municipales et les intérêts impayés
- Les taxes scolaires et les intérêts impayés
- Les frais de publication de l'avis dans le journal
- Les frais reliés à l'avis expédié par courrier recommandé
- Les frais de recherche de titre de propriété
- Les frais d'inscription au Bureau de la publicité de droits
- Les frais de radiation au Bureau de la publicité des droits
- Les frais du Bureau de la publicité des droits pour la préparation de l'état de collocation
- Les droits et honoraires au ministre des Finances représentant 3% du prix de la vente
- La taxe sur les produits et services (TPS) et la taxe de vente du Québec (TVQ), s'il y a lieu

D'autoriser la trésorière à exclure de cette vente aux enchères l'immeuble à propos duquel toutes les taxes dues au 12 juillet 2012 auront été payées avant le jour de l'adjudication.

D'ordonner à la greffière de la Ville, Madame Denyse Jeanneau, conformément à l'article 512 de la *Loi sur les cités et villes*, de vendre les immeubles listés à l'état précédemment accepté, à l'enchère publique qui aura lieu le 12 juillet 2012 à 11h00 dans la salle du conseil municipal, au 23, rue King, à Huntingdon, province de Québec, le tout conformément à l'article 512 de la *Loi sur les cités et Villes* (L.E.Q., chapitre C-19).

D'autoriser madame Johanne Hébert, trésorière, à enchérir et acquérir pour et au nom de la Ville de Huntingdon les immeubles faisant l'objet de la vente aux enchères pour taxes non payées qui aura lieu le 12 juillet 2012 à 11h00 le tout conformément à l'article 536, de la *Loi sur les cités et villes* (L.E.Q., chapitre C-19).

Adopté

Jeunesse rurale en forme du Haut-St-Laurent : Programmation sportive

Considérant que Jeunesse rurale en forme du Haut-St-Laurent désire offrir à tous les groupes d'âge de la population de la Ville de Huntingdon et des municipalités avoisinantes l'accès à des infrastructures sportives de qualité leur permettant de maintenir un mode de vie actif grâce à une programmation d'activité ;

12-06-04-2973

**Il est proposé par le maire Stéphane Gendron
Appuyé par le conseiller Ronald Critchley
Et résolu à l'unanimité**

Que le Conseil municipal appui le projet École-Ville-Communauté visant l'implantation d'une structure en loisir à Huntingdon en partenariat avec les organismes scolaires et associatifs, dont Québec en forme.

Adopté

Espace Suroît : Randonnée à vélo le 10 juin 2012

Considérant que Espace Suroît organise un événement-bénéfice le dimanche 10 juin 2012 ;

Considérant que le club cycliste Les 3 sommets appuie leur cause et sera de passage dans la Ville lors d'une randonnée à vélo ce 10 juin ;

12-06-04-2974

**Il est proposé par le conseiller Robert Vaillancourt
Appuyé par le conseiller Ronald Critchley
Et résolu à l'unanimité**

Que la Caserne des pompiers soit mise à la disposition des cyclistes lors de leur passage le dimanche 10 juin afin de leur fournir les dispositions sanitaires.

Adopté

Musée du textile

Considérant que monsieur Joseph Jakubiak, propriétaire du commerce de tissu «La Corporation des Négociants MAR-QUE Inc.», situé au 4, rue Lorne à Huntingdon désire qu'un musée du textile soit instauré dans la Ville;

Considérant que la Ville avait accepté qu'un musée des Tisserands soit aménagé dans la partie arrière du commerce de M. Jakubiak;

Considérant que le conseiller Ronald Critchley sollicite un montant de 300\$ pour soutenir la réalisation du projet du musée;

12-06-04-2975

**Il est proposé par le conseiller Claude Racine
Appuyé par le conseiller Robert Vaillancourt
Et résolu à l'unanimité**

Qu'un montant de 300 \$ soit réservé pour la réalisation du projet d'un musée du textile.

Adopté

Appui à la municipalité de Dundee : Quotes-part –Relais touristique à Ormstown

Considérant que le Conseil de la MRC du Haut-St-Laurent a autorisé le versement d'une quote-part visant le financement des dépenses rattachées au Relais touristique implanté sur le territoire de la municipalité d'Ormstown ;

Considérant que les municipalités du Haut-Saint-Laurent versent déjà une quote-part à l'Office du Tourisme du Suroît ;

Considérant que la municipalité d'Ormstown avait omis de facturer le montant de ces dépenses depuis maintenant 6 ans ;

12-06-04-2976

**Il est proposé par le conseiller Bruno Latreille
Appuyé par la conseillère Nadia Debbabi
Et résolu à l'unanimité**

Que la Ville appuie la municipalité de Dundee dans son refus de payer cette quote-part.

Adopté

70. –Rapport des comités et des conseillers

Ronald Critchley : Il a participé aux cérémonies du jubilé de diamant de l'accession au trône de la Reine Élisabeth II qui ont eu lieu au parc Prince-Arthur. Accompagnés du conseiller Claude Racine, ils ont participé au 40^e anniversaire de la Petite Bibliothèque Verte le 2 juin dernier. Mme Louise Charlebois, présidente du conseil d'administration, a remercié la Ville pour ses contributions.

Claude Racine : Il veut connaître le suivi sur la situation problématique de l'eau potable dans le Garden City. Le maire l'informe que des analyses ont été effectuées et que l'eau contient une haute teneur en fer. Des purgeurs seront installés afin de régler cette problématique.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 22 h 07.

Stéphane Gendron, Maire

Denyse Jeanneau, Greffière